

L'AUTISME

L'autisme est caractérisé par :

- Des difficultés dans les interactions sociales
- Des difficultés dans la communication
- Des intérêts et des activités spécifiques
- Des particularités sensorielles

Les symptômes sont d'intensités variables et les personnes peuvent présenter l'ensemble des caractéristiques ou seulement l'une ou l'autre.

LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE

- Des limitations significatives du fonctionnement intellectuel sont observées (par exemple lorsque la personne a des difficultés à comprendre des concepts abstraits ou encore à anticiper les conséquences d'une action etc.)
- Des limitations d'adaptation qui se traduisent par des difficultés au niveau des habilités sociales et pratiques. Par exemple, la tenue des activités quotidiennes et la préparation des soins personnels (préparation des repas, tâches ménagères, utilisation du transport, habillement, etc.)
- La Déficience Intellectuelle fait l'objet d'un diagnostic posé par des professionnels (psychologue, neuropsychologue...)

SAMSAH Autisme DI

2b, Avenue de Strasbourg
68350 DIDENHEIM
Tél : 03.89.46.04.42

06.38.93.92.01

samsah-autisme@adapeipapillonsblancs.alsace



Bus: Ligne C6 direction Collines IKEA. Arrêt **MONNET**

Tram: Ligne 2 arrêt **BEL AIR** puis **Chronopro** (sur réservation) jusque l'arrêt **WALTER**
Ligne 2 arrêt **NATIONS** puis **C6** jusque **MONNET**

Trajet piéton : —————

En voiture: depuis la voie rapide D 1066, puis sortie Parc des Collines (en face IKEA)

Horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi:
De 9h 12h et de 14h à 17h
En cas d'absence, laisser un message sur le répondeur



SAMSAH Autisme avec Déficience Intellectuelle

Service d'Accompagnement
Médico-Social
pour **Adultes Handicapés**
avec **Autisme**

www.adapeipapillonsblancs.alsace

Service financé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) et l'Agence Régionale de Santé



LE DISPOSITIF

Le SAMSAH Autisme est un dispositif médico-social gratuit. Il est innovant et spécifique de part :

- La coordination de parcours
- L'intervention de prestataires extérieurs
- La personnalisation de l'accompagnement

Notre service se réfère aux lois en vigueur et aux protocoles internes de l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace.

Il intervient sur tout le département du Haut-Rhin.

LE PUBLIC

Ce dispositif s'adresse aux adultes avec autisme à partir de 21 ans (sauf dérogation) et domiciliés dans le Haut-Rhin.

Les personnes accompagnées doivent avoir :

- Un diagnostic d'autisme posé selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé
- Une notification d'orientation délivrée par la MDPH.

L'autisme doit être le handicap principal de la personne.

Admission :

La personne sera reçue par des membres de l'équipe pluridisciplinaire qui ensuite évalueront la possibilité d'accompagnement par le service.

L'EQUIPE

Notre équipe pluridisciplinaire :



Séverine GOLLY

Cheffe de service



Sophie DAMAND

Secrétaire



Dr Raluca MORARU

Médecin Psychiatre



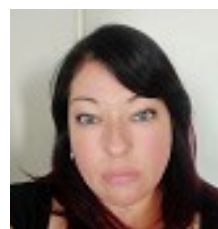
Célia KASSI

Assistante sociale



Tracy MOURA

Psychologue



Audrey ALTHUSER

Infirmière



Rachel MEYER

Coordonnatrice de parcours*



Pascale WODEY

Coordonnatrice de parcours*



Céline ARNOLD

Coordonnatrice de parcours*

*Réfèrent qui coordonne et veille à la réalisation du projet de la personne accompagnée

**Médecin
Docteur Moraru Raluca**

NOS MISSIONS

En respectant les besoins, les demandes et les particularités de fonctionnement de l'adulte accompagné, notre équipe :

- Aide à la réalisation du projet de la personne
- Favorise le maintien des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires et/ou professionnels
- Coordonne les soins
- Facilite l'accès aux services proposés par la collectivité (culture, loisirs, droits communs...).

Notre service a également une mission de coordination en lien avec les familles, les proches, les professionnels, les organismes de formation, les employeurs, etc...

NOS MOYENS

En étant actrice de son projet, la personne accompagnée peut s'appuyer sur les moyens suivants proposés par le service :

- Des entretiens individuels (éducatif, thérapeutique, infirmier...)
- Des outils spécifiques d'évaluation et d'accompagnement
- Des rencontres au domicile, au service, à l'extérieur
- Des prestataires extérieurs intervenant sur des thématiques telles que l'estime de soi, la psychoéducation, le projet scolaire/professionnel, la médiation familiale, la méditation pleine conscience, le code de la route, le logement...
- Des actions collectives...